

TWELVE OAKS FOREST PRODUCT INC.

Plan d'action pour un développement durable

Engagement de l'entreprise à adopter des pratiques durables

Date de publication

23 juin 2026

Version du document Version 2.0

Rédigé par

Twelve Oaks Forest Product Inc.

80 Tiverton Court, Suite 100, Markham, ON, L3R 0G4

<https://twelveoaks.ca>

Le présent Plan d'action pour un développement durable est un énoncé accessible au public qui décrit les engagements de Twelve Oaks Forest Product Inc. à adopter des pratiques durables. Il couvre six grands axes : l'énergie, le carbone, la consommation d'eau, la réduction des déchets, l'approvisionnement responsable et les pratiques de travail éthiques. Une section spécifique de ce document présente le programme de valorisation des revêtements de sol « Zéro déchet » mené en partenariat avec un prestataire tiers de traitement des déchets. Ce document ne constitue pas une communication marketing ou promotionnelle.

1. À propos de ce document

Twelve Oaks Forest Product Inc. (« Twelve Oaks ») est une entreprise familiale détenue à 100 % par des intérêts canadiens, spécialisée dans la conception et la distribution de revêtements de sol destinés aux marchés résidentiels et commerciaux au Canada et aux États-Unis. Notre gamme de produits comprend des collections de bois d'ingénierie, de vinyle haut de gamme et de stratifiés. La collection SureWood est notre produit phare dans la catégorie des revêtements de sol résilients. Le revêtement de sol résilient sans PVC PurTerra est notre plus récente collection, fabriquée en Asie du Sud-Est et distribuée par l'intermédiaire de nos installations régionales à Markham, en Ontario, et à Calgary, en Alberta.

Ce Plan d'action pour un développement durable décrit les engagements de Twelve Oaks à adopter des pratiques durables dans l'ensemble de ses activités et de sa chaîne d'approvisionnement. Il est conçu pour être lu conjointement avec la Déclaration environnementale de produit (DEP) pour les collections SureWood et les revêtements de sol résilients sans PVC PurTerra (*Environmental Product Declaration for SureWood Collections and PurTerra PVC-Free Resilient Flooring* - EPD 1153, ASTM International, 18 mars 2026), qui fournit des données d'analyse du cycle de vie vérifiées et validées par un tiers, sous-tendant les informations quantitatives présentées dans ce document.

Ce document est accessible au public sur le site web d'entreprise de Twelve Oaks et sera révisé et mis à jour au minimum tous les trois ans, ou plus tôt si des changements significatifs surviennent au niveau de nos activités, de notre gamme de produits ou de nos engagements.

2. Déclaration d'engagement de l'entreprise

Twelve Oaks Forest Product Inc. s'engage à mener ses activités dans le respect des restrictions environnementales, à soutenir le bien-être des personnes qui fabriquent et utilisent nos produits, et à contribuer à rendre l'environnement plus sain et plus durable. Nous reconnaissons que l'industrie des revêtements de sol a des effets mesurables sur l'environnement et la société, et nous acceptons notre responsabilité de comprendre, de communiquer et d'améliorer ces effets de façon continue.

Nos engagements en matière de développement durable s'articulent autour de six axes prioritaires, conformes aux politiques d'encadrement de l'industrie pour une gérance durable des produits : l'énergie, le carbone, la consommation d'eau, la réduction des déchets, l'approvisionnement responsable et les pratiques de travail éthiques. Une section spécifique de ce document présente notre programme opérationnel de valorisation des revêtements de sol « Zéro déchet », qui marque la fin du cycle de vie de nos produits grâce à un partenariat de valorisation énergétique des déchets. Pour chaque axe, nous avons établi notre position actuelle, identifié des actions spécifiques et fixé des objectifs échelonnés dans le temps. Nous nous engageons à effectuer le suivi des progrès réalisés par rapport à ces objectifs et à communiquer nos résultats de façon transparente et régulière.

3. Énergie

Situation actuelle

Les collections SureWood et la collection de revêtements de sol sans PVC PurTerra sont fabriquées en Asie du Sud-Est. Les données d'analyse du cycle de vie consignées dans la déclaration EPD 1153 (tableau 8) indiquent une consommation d'énergie primaire non renouvelable d'environ 224 MJ/m² sur l'ensemble des étapes d'approvisionnement en matières premières et de fabrication (A1-A3), l'énergie primaire renouvelable représentant environ 12,75 MJ/m² sur la même portée. Les activités de distribution canadiennes de Twelve Oaks à Markham (Ontario) et à Calgary (Alberta) sont régies par les réglementations provinciales applicables en matière d'énergie et d'émissions.

Actions et engagements

- Inciter notre partenaire de fabrication à effectuer un audit énergétique et à établir une base de référence formelle de sa consommation d'énergie sur le site de production d'ici fin 2027.
- Collaborer avec notre partenaire de fabrication afin d'identifier et de mettre en œuvre des possibilités d'augmenter la part d'énergie renouvelable utilisée dans les opérations de production.
- Surveiller et publier un rapport sur l'intensité énergétique (MJ par m² de revêtement de sol produit) chaque année à compter de 2027.
- Évaluer la faisabilité de l'approvisionnement en énergies renouvelables ou de la production d'énergie renouvelable sur place à l'usine de fabrication.
- Intégrer des critères de performance énergétique dans les futures évaluations de nos partenaires de fabrication.

Objectifs

Objectif	Cible
Réaliser une évaluation formelle complète de la consommation énergétique de référence aux installations de production.	2027
Élaborer une feuille de route pour l'intégration des énergies renouvelables dans les installations de production.	2028
Réduire de 10 % l'intensité énergétique primaire non renouvelable des étapes de production A1-A3 par rapport au niveau de référence de 2025.	2030

4. Carbone

Situation actuelle

La déclaration EPD 1153 (ASTM International, 18 mars 2026) fait état d'un potentiel de réchauffement du globe (PRG) vérifié de 12,05 kg CO₂-eq/m² pour la collection de revêtements de sol résilients sans PVC PurTerra, vérifié de manière indépendante par Thomas P. Gloria, Ph. D. (Industrial Ecology Consultants). Le PRG total, de bout en bout, s'élève à 45,25 kg CO₂-

eq/m², le cycle de remplacement (étape B4) représentant environ 56 % des émissions sur l'ensemble du cycle de vie. L'analyse du cycle de vie (ACV) identifie la prolongation de la durée de vie utile du produit comme la stratégie la plus efficace pour réduire l'empreinte carbone totale. Le PRG actuel pour les phases A1-A3, qui s'élève à 12,05 kg CO₂-eq/m², est conforme aux seuils de durabilité des produits de l'industrie, et la référence de différenciation sur le marché de 10,0 kg CO₂-eq/m² constitue un objectif significatif pour une amélioration continue.

Actions et engagements

- Maintenir le programme DEP spécifique aux produits, en renouvelant la déclaration DEP 1153 au cours de sa période de validité de 5 ans avec des données de fabrication primaires actualisées.
- Poursuivre la réduction du potentiel de réchauffement du globe (PRG) des étapes A1-A3 grâce à l'optimisation de la formulation des matériaux, à l'amélioration des processus de fabrication et à l'engagement des fournisseurs.
- Investir dans l'amélioration de la durabilité des produits et l'amélioration des garanties afin de prolonger la durée de vie utile et de réduire les émissions liées au remplacement tout au long du cycle de vie.
- Étudier l'élaboration d'un inventaire des gaz à effet de serre de portée 1 et 2 pour les activités nord-américaines de Twelve Oaks.
- Évaluer les possibilités de réduction de l'empreinte carbone dans la chaîne logistique d'importation et de distribution (étape A4).

Objectifs

Objectif	Cible
Réduire le PRG des étapes A1-A3 de 12,05 kg CO ₂ -eq/m ² de 15 % pour atteindre 10,24 kg CO ₂ -eq/m ² (pour se rapprocher de la référence de différenciation sur le marché de l'industrie).	2031
Renouveler la déclaration EPD 1153 avec des données primaires actualisées reflétant les améliorations apportées aux processus.	2031
Réaliser l'inventaire des gaz à effet de serre (GES) de portée 1 et 2 pour les activités nord-américaines.	2028

5. Consommation d'eau

Situation actuelle

Les données d'analyse du cycle de vie consignées dans la déclaration EPD 1153 (tableau 8) indiquent une consommation d'eau douce lors de la phase de fabrication (A3) d'environ 26,7 litres par m² de revêtement de sol produit, avec une consommation totale d'eau douce lors de l'approvisionnement en matières premières et de la fabrication (étapes A1-A3) d'environ 50,6 litres par m². Le système de pose PurTerra prévoit l'utilisation d'un adhésif à base d'eau (adhésif TOAD de Twelve Oaks), ce qui permet d'éviter les adhésifs à base de solvants et leurs effets sur la qualité de l'eau. Twelve Oaks ne dispose actuellement d'aucun programme formel

de surveillance de la consommation d'eau douce sur ses sites de fabrication; la mise en place d'une telle référence constitue une priorité.

Actions et engagements

- Inciter notre partenaire de fabrication à mettre en place un suivi de la consommation d'eau douce sur son site de production et à établir une référence formelle en matière de consommation d'eau.
- Identifier et mettre en œuvre des mesures d'économie d'eau au sein des circuits d'extrusion, de refroidissement et de traitement de l'eau dans le processus de fabrication.
- Maintenir les spécifications relatives aux adhésifs à base d'eau utilisés pour la pose de PurTerra afin de minimiser les effets sur la qualité de l'eau sur les sites d'utilisation.
- Évaluer les risques liés à l'eau dans la chaîne d'approvisionnement des matières premières, en particulier pour la poudre de pierre et les polymères.

Objectifs

Objectif	Cible
Établir une référence officielle de consommation d'eau douce sur le site de production.	2027
Réduire la consommation d'eau douce liée à la production par m ² de revêtement de sol de 10 % par rapport à la référence de 2027.	2030
Réaliser une évaluation des risques liés à l'eau pour la chaîne d'approvisionnement en matières premières.	2028

6. Réduction des déchets

Situation actuelle

La déclaration EPD 1153 établit un taux de déchets de pose de 10 % du produit installé, ce qui correspond aux pratiques de l'industrie en matière de revêtements de sol résilients. Les déchets de fabrication sont en partie destinés à la valorisation des matériaux (tableau 9 de la déclaration EPD : matériaux destinés au recyclage, avec A3 = 0,043 kg/m² et A5 = 0,090 kg/m²).

L'emballage des produits est composé de carton ondulé (recyclable) et d'une petite quantité de film polymère et de sangles d'emballage en polypropylène. Twelve Oaks a mis en place, en partenariat avec un prestataire tiers de traitement des déchets, un programme de valorisation des revêtements de sol « Zéro déchet », décrit dans la section 7 du présent document, qui prévoit une voie de valorisation en fin de vie vérifiée pour toutes les gammes de produits documentées dans la déclaration EPD.

Actions et engagements

- Acheminer tous les revêtements de sol PurTerra retirés des sites de pose vers le programme de valorisation énergétique des déchets géré par le prestataire tiers de traitement des déchets, tel que décrit à la section 7.

- Fournir aux prescripteurs, aux poseurs et aux utilisateurs des conseils visant à réduire au minimum les déchets de pose grâce à une planification précise et à des stratégies de réutilisation des découpes.
- Remplacer tous les emballages des produits par des matériaux 100 % recyclables dans les chaînes municipales de recyclage.
- Effectuer un suivi et publier chaque année un rapport sur les taux de production et de réacheminement des déchets de fabrication.
- Collaborer avec le partenaire de fabrication afin d'optimiser la valorisation des coupes et des déchets générés pendant le processus de fabrication.

Objectifs

Objectif	Cible
Atteindre un taux de recyclage de 100 % pour les emballages des produits de la collection PurTerra.	2028
Réduire le taux de déchets liés à la pose grâce à des ressources et des conseils de planification améliorés pour les poseurs.	2028
Publier les données annuelles relatives aux déchets de fabrication et au réacheminement des déchets.	2027

7. Zéro déchet : programme de valorisation des revêtements de sol

Aperçu du programme

Twelve Oaks a mis en place un programme opérationnel de valorisation des revêtements de sol en fin de vie, en partenariat avec un prestataire tiers de traitement des déchets. Les déclarations environnementales de produit (DEP) documentent les effets sur l'environnement de l'extraction des matières premières, de la fabrication et du transport, mais elles ne précisent pas ce qu'il advient d'un produit en fin de vie. Ce programme comble cette lacune. En acheminant les revêtements de sol après leur utilisation vers le processus de valorisation énergétique des déchets du prestataire tiers de traitement des déchets plutôt que vers un site d'enfouissement, Twelve Oaks assure un résultat « Zéro déchet » à 100 % pour tous les projets participants.

Le programme s'applique à trois collections de Twelve Oaks, dont chacune fait l'objet d'une déclaration environnementale de produit (DEP) indépendante : la collection SureWood (revêtements de sol en vinyle résilients), les stratifiés Lumina et la collection de revêtements de sol résilients sans PVC PurTerra. Le prestataire tiers de traitement des déchets a été identifié et engagé directement par Twelve Oaks afin de mettre en place une voie de fin de vie spécialement conçue pour ces gammes de produits. Il ne s'agit pas d'un simple accord de recyclage standard, mais d'un partenariat conçu spécifiquement à cette fin.

Le processus de valorisation

La valorisation commence sur le site de pose. Les revêtements de sol retirés lors de la pose ou de la rénovation – qu'il s'agisse de découpes, de déchets provenant des poses existantes qui

sont remplacées ou de matériaux en fin de vie – sont mis de côté et triés séparément des déchets de construction réguliers. Le prestataire tiers de traitement des déchets fournit des conteneurs de collecte repliables directement sur le site de pose. Une fois ces conteneurs remplis, le prestataire organise et prend en charge l'intégralité des frais de transport depuis le site de pose jusqu'à son centre de traitement; cela n'entraîne aucun coût pour Twelve Oaks ni pour l'équipe du projet à aucune étape du programme.

Au centre de traitement du prestataire tiers de traitement des déchets, les revêtements de sol recueillis sont traités et transformés en une source d'énergie. Cette voie de valorisation énergétique des déchets permet de produire de l'énergie à partir de matériaux qui, autrement, seraient enfouis de manière définitive. Étant donné que les matériaux récupérés présentent une réelle valeur énergétique pour le prestataire tiers de traitement des déchets, la rentabilité du programme est autosuffisante : le prestataire tiers de traitement des déchets prend en charge les coûts de collecte et de transport selon des modalités de traitement standard, sans nécessiter de remise au consommateur, de système de crédit ou de nouvelle infrastructure administrative de la part de Twelve Oaks.

Le déroulement complet du processus est le suivant : le revêtement de sol est retiré sur place lors de la pose ou de la rénovation; il est chargé dans les conteneurs de collecte repliables du prestataire tiers de traitement des déchets; ce dernier organise et assure la collecte et le transport; les matériaux sont traités dans ses installations; et ils sont transformés en source d'énergie, générant ainsi de l'énergie utilisable au lieu d'être enfouis.

Vérification et rapports de réacheminement

Le programme intègre une méthodologie de vérification rigoureuse, basée sur le poids. Chaque chargement est pesé au moment de sa collecte sur le site de pose — le réacheminement est enregistré en fonction du poids lors de la collecte, et non sur la base d'une estimation. Le prestataire tiers de traitement des déchets fait le rapprochement entre le poids à l'arrivée et la quantité de matériaux transformés en source d'énergie, confirmant ainsi qu'aucun déchet n'a été enfoui. Chaque projet reçoit un rapport de réacheminement reliant le tonnage récupéré au site spécifique, créant ainsi une trace vérifiable que les équipes de projet peuvent utiliser directement dans leurs propres rapports de développement durable — que ce soit pour les certifications LEED ou WELL, les déclarations de durabilité des produits des firmes de conception, ou les rapports ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) des clients.

Actions et engagements

- Maintenir le partenariat avec le prestataire tiers de traitement des déchets comme principale voie de valorisation en fin de vie pour les trois gammes de produits de Twelve Oaks faisant l'objet d'une déclaration environnementale de produit (DEP) : la collection SureWood, les stratifiés Lumina et les revêtements de sol résilients sans PVC PurTerra.
- Faire connaître le programme « Zéro déchet » aux architectes, aux designers et aux équipes chargées du développement durable afin de favoriser la participation au niveau des projets et la délivrance d'enregistrements sur le réacheminement des déchets.
- Fournir aux équipes de projet des certificats de réacheminement des déchets basés sur le poids pour chaque projet, pouvant être intégrés aux dossiers de développement durable et aux rapports destinés aux clients.
- Intégrer les données vérifiées du programme de valorisation en fin de vie dans les futurs renouvellements des DEP pour les trois collections, comblant ainsi le manque de données de fin de vie actuellement modélisées à partir d'hypothèses régionales d'élimination des déchets.

- Poursuivre la vérification par un tiers des données de réacheminement fournies par le prestataire tiers de traitement des déchets afin des soutenir les politiques d'encadrement du développement durable et les normes de produits de l'industrie.

Objectifs

Objectif	Cible
Mettre en œuvre et documenter le programme « Zéro déchet » du prestataire tiers de traitement des déchets afin de favoriser la participation active au niveau des projets.	2026
Délivrer des certificats de réacheminement des déchets basés sur le poids à toutes les équipes de projet participantes, de façon continue.	À partir de 2026
Intégrer les données vérifiées de valorisation en fin de vie dans les renouvellements des DEP pour les trois collections.	2031
Obtenir une vérification par un tiers des données de réacheminement et de conversion du prestataire tiers de traitement des déchets.	2028

8. Approvisionnement responsable

Situation actuelle

La composition des matériaux de PurTerra est entièrement décrite dans la déclaration EPD 1153 : poudre de pierre (64,5 %), polypropylène (23,6 %), couche d'usure sans PVC (9,2 %) et additifs mineurs totalisant 2,7 %. Le produit est formulé sans PVC, sans phtalates ni matériaux halogénés. La déclaration EPD 1153 confirme qu'aucune substance dangereuse ou réglementée n'est associée à la production. Tous les produits Twelve Oaks portent la certification Floor Score relative à la qualité de l'air intérieur. L'analyse du cycle de vie sur laquelle repose la déclaration EPD 1153 a été réalisée par Build Neutral Inc., un organisme de recherche canadien en matière de développement durable détenu par des Autochtones. La formulation de PurTerra ne contient actuellement aucun composant recyclé ou d'origine biologique; cet aspect est en cours de développement.

Actions et engagements

- Maintenir la transparence sur la composition des produits grâce au renouvellement du programme DEP et à l'élaboration d'une Déclaration sanitaire de produit (*Health Product Declaration – HPD*) pour la collection PurTerra.
- Élaborer et publier un code de conduite des fournisseurs établissant des normes minimales en matière de gestion environnementale, de sécurité des matériaux et de transparence de la chaîne d'approvisionnement.
- Étudier la faisabilité technique et les avantages liés au cycle de vie de l'intégration de contenu recyclé ou de matières circulaires dans la formulation des matériaux PurTerra.
- Réaliser des évaluations périodiques de la durabilité auprès des fournisseurs de matières premières afin d'évaluer leur conformité environnementale et sociale.
- Continuer à privilégier des matériaux de pose respectueux de l'environnement, notamment des adhésifs à base d'eau et à faible teneur en COV.

Objectifs

Objectif	Cible
Préparer et publier une Déclaration sanitaire de produit (HPD) pour la collection PurTerra, avec un seuil fixé à 1 000 ppm.	2027
Élaborer et publier un Code de conduite des fournisseurs.	2027
Réaliser une première évaluation de la durabilité des fournisseurs de matières premières.	2028
Évaluer la faisabilité technique d'intégrer au moins 5 % de matériaux recyclés dans la formulation des produits.	2029

9. Pratiques de travail éthiques

Situation actuelle

Twelve Oaks Forest Product Inc. est une entreprise familiale détenue à 100 % par des intérêts canadiens. Nos entrepôts, nos centres de distribution et nos services administratifs situés à Markham, en Ontario, et à Calgary, en Alberta, sont soumis aux normes du travail applicables de la province de l'Ontario et du gouvernement fédéral canadien, notamment en matière de santé et de sécurité au travail, de normes d'emploi et de législation relative aux droits des personnes. La fabrication est effectuée par des sous-traitants dont les installations sont situées à Changzhou, dans la province du Jiangsu, en Chine. Twelve Oaks s'engage à s'assurer que les personnes impliquées dans la fabrication de nos produits, tant au Canada qu'à l'international, soient traitées avec dignité, soient rémunérées équitablement et travaillent dans des conditions sûres.

Actions et engagements

- Exiger de tous nos partenaires de fabrication qu'ils respectent la législation locale applicable en matière de travail ainsi que les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT) en matière de travail, notamment celles interdisant le travail forcé, le travail par des enfants, la discrimination et les restrictions à la liberté syndicale.
- Intégrer des dispositions spécifiques relatives aux normes du travail dans le Code de conduite des fournisseurs qui est en cours d'élaboration.
- S'assurer que toutes les personnes employées par Twelve Oaks au Canada perçoivent une rémunération égale ou supérieure au salaire minimum en vigueur et travaillent dans des conditions respectant toutes les exigences applicables en matière de santé et de sécurité au travail.
- Mettre en place un processus formel permettant aux travailleurs et aux parties prenantes de notre chaîne d'approvisionnement de faire part de leurs préoccupations concernant leurs conditions de travail sans craindre de représailles.
- Établir un dialogue avec nos partenaires de fabrication sur les conditions de travail et le bien-être des travailleurs dans le cadre de nos relations avec les fournisseurs.

Objectifs

Objectif	Cible
Intégrer des dispositions relatives aux normes du travail dans le Code de conduite des fournisseurs.	2027
Mettre en place un mécanisme formel de signalement des préoccupations et des réclamations liées au travail au sein de la chaîne d'approvisionnement.	2028
Réaliser une première évaluation des pratiques de travail des partenaires de fabrication.	2028

10. Gouvernance et suivi

La responsabilité des engagements et des objectifs décrits dans le présent Plan d'action pour un développement durable incombe à la haute direction de Twelve Oaks Forest Product Inc. Les progrès réalisés par rapport à ces objectifs feront l'objet d'un suivi interne annuel.

Ce document sera mis à jour au minimum tous les trois ans, ou plus tôt en cas de changements significatifs concernant les activités de l'entreprise, la formulation des produits ou les engagements en matière de développement durable. Les versions mises à jour seront mises à la disposition du public sur le site web de Twelve Oaks à l'adresse <https://twelveoaks.ca/>.

Twelve Oaks répondra volontiers à toute question concernant ses engagements en matière de développement durable. Toute question peut nous être adressée via notre site web d'entreprise.

Publié par : Twelve Oaks Forest Product Inc. | 23 juin 2026 | Version 2.0

Ce document est accessible au public et reflète les engagements de Twelve Oaks Forest Product Inc. en matière de développement durable à la date de publication.